

IMMIGRATION

Schizophrénie française

Claude Guéant, le ministre de l'Intérieur, durcit les conditions d'insertion professionnelle des **étudiants étrangers formés dans les meilleurs établissements du pays.**



DURAND FLORENCE/SIPA

En apparence, le message n'a pas changé : « Si vous concluez un contrat en relation avec votre formation [...], vous pourrez alors travailler à plein temps et déposer une demande de changement de statut (d'étudiant à salarié) », peut-on lire sur le site internet Campus France, dont la vocation est d'attirer des jeunes du monde entier dans les universités et grandes écoles françaises. En réalité, depuis le mois de juin, des centaines d'étudiants étrangers qui avaient un emploi en France se sont vu refuser l'autorisation d'y rester.

Certains d'entre eux sont pourtant diplômés des plus grandes écoles françaises : Polytechnique, HEC, Sciences-Po... Yasmine, une Tunisienne de 24 ans diplômée de Grenoble école de management (GEM), est dans ce cas. En signant en mai un contrat à durée indéterminée dans un grand cabinet de conseil, la jeune femme pensait que le plus dur était fait. Fin septembre, sa demande d'un statut de salarié lui a pourtant été

refusée. Et elle ne comprend pas : « J'ai fait toutes mes études dans le système scolaire français. Pour moi, c'est une trahison. »

En cause, la circulaire de Claude Guéant, le ministre de l'Intérieur, en date du 31 mai demandant aux préfets de donner la priorité « à l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi » déjà présents sur le marché du travail français. Message complété lors d'un discours, quatre mois plus tard : « La baisse du nombre des changements de statut [d'étudiant à salarié] est insuffisante. Cela doit changer. »

« **ADHÉRENT D'HONNEUR** ». À l'approche de la présidentielle, l'ancien secrétaire général de l'Élysée – à qui le Front national a ironiquement proposé de devenir « adhérent d'honneur » – ne veut pas donner l'impression de faiblir dans sa lutte contre l'immigration, fût-elle légale. Et tant pis si c'est au détriment

du rayonnement culturel et économique du pays. Car la nouvelle s'est répandue comme une trainée de poudre dans la petite communauté des étudiants étrangers, puis dans la presse étrangère : la circulaire Guéant a fait les titres du *New York Times* ou du quotidien égyptien *Al-Masri Al-Youm*.

Pour le quatrième pays d'accueil des étudiants étrangers dans le monde (la France vient de perdre la troisième place au profit de l'Australie), qui s'efforce d'attirer les plus talentueux, l'effet est désastreux.

◀ **RESTAURANT UNIVERSITAIRE, À PARIS.**
La France accueille près de 285 000 étudiants étrangers.

« Si les réseaux sociaux diffusent à l'étranger l'information selon laquelle la France se ferme aux étudiants étrangers, tous nos établissements seront touchés », estime Pierre Tapie, président de la Conférence des grandes écoles.

Laurent Wauquiez, le ministre de l'Enseignement supérieur, a dû monter au créneau et proposer, dans un entretien au quotidien *Le Monde* (7 octobre), de « donner de nouvelles directives aux préfets ». Selon lui, « Xavier Bertrand [ministre du Travail et cosignataire de la circulaire] et Claude Guéant sont en phase avec cette idée ». Réunis dans un « collectif du 31 mai » (plus de 6 000 soutiens sur Facebook), les étudiants réclament pour leur part le retrait pur et simple du texte – ce dont Guéant ne veut pas entendre parler. « Le plus simple serait de le retirer, estime Louis Vogel, qui préside la Conférence des présidents d'université, mais le ministre de l'Intérieur ne veut pas perdre la face. »

Tant pis pour le rayonnement culturel, priorité à la lutte contre l'immigration, fût-elle légale.

En attendant, les étudiants perdent confiance en leur avenir en France. « Admettons que je parvienne à obtenir mon changement de statut, s'inquiète Yasmine, qui a déposé un recours avec l'aide de son entreprise. Mais qu'en serait-il dans un an, quand je devrai renouveler mon autorisation de séjour ? »

Après avoir bénéficié des meilleures formations françaises, ils pourraient bien décider de faire profiter à d'autres pays de leurs talents. ●

PIERRE BOISSELET